

Gouvernement du Québec

Décret 2-2025, 16 janvier 2025

CONCERNANT la nomination de monsieur David Bahan comme secrétaire général et greffier du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur David Bahan, premier vice-président, Développement économique, Investissement Québec, administrateur d'État I, soit nommé secrétaire général et greffier du Conseil exécutif au traitement annuel de 387 580 \$ à compter du 20 janvier 2025;

QUE le traitement annuel de monsieur David Bahan comme secrétaire général et greffier du Conseil exécutif soit majoré des mêmes pourcentages de majoration que ceux à être appliqués aux échelles de traitement des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein aux mêmes dates;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur David Bahan comme secrétaire général.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84847

